

Pour une ville sans Perturbateurs Endocriniens

La Ville de Biarritz a signé, le 5 décembre, la charte « Villes et Territoires sans perturbateurs endocriniens » du Réseau Environnement Santé. Cette association, qui a obtenu l'interdiction du bisphénol A dans les biberons et les contenants alimentaires, demande une politique d'ensemble pour bannir l'exposition des citoyens à ces toxiques. Cette démarche a bien entendu, interpellé le Docteur Guillaume Barucq, adjoint à l'environnement et au bien être, qui porte le projet. L'occasion d'une remarquable conférence donnée à la Médiathèque par André Cicolella, chimiste, toxicologue et président du Réseau Environnement Santé. Il explique comment les perturbateurs endocriniens sont de plus en plus reconnus comme une explication majeure de la véritable épidémie des maladies chroniques non infectieuses : cancers, obésité, diabète, troubles de la fertilité et du comportement...



Signature de la Charte avec le professeur Cicolella à la médiathèque de Biarritz. © FB

BIARRITZ

L'expression de perturbateurs endocriniens (PE) date de 1991, lorsqu'un groupe de scientifiques établit la corrélation entre les micro pénis des alligators, empêchant leur reproduction, dans un lac de Floride et le déversement de pesticides dans leur milieu naturel. Même chose dans les rivières après les rejets industriels ou de stations d'épuration : on ne trouve plus d'épinoches ou de gardons, mâles ou femelles normaux. Ils sont intersexués et stériles. Toutes les espèces de la plus petite à la plus grande, y compris l'homme, sont victimes des PE. « L'Aquitaine est la région de France la plus impactée au niveau de la baisse de la qualité du sperme. Aujourd'hui, en France, un couple sur quatre est touché par l'infertilité. Il y a urgence car, à terme, c'est la survie de l'espèce humaine qui est en cause. Ce n'est pas un détail ! » souligne le professeur Cicolella. Aujourd'hui, l'Union Européenne recense plusieurs centaines de perturbateurs endocriniens (PE) auxquels nous sommes exposés tous les jours par le biais de notre alimentation, du contact direct ou de la respiration. Ce sont des substances chimiques qui perturbent notre système hormonal comme : le Bisphénol A (BPA) utilisé dans la fabrication des plastiques en polycarbonate (petit électroménager, lunettes...) et des résines époxy employées comme vernis interne des boîtes de conserve, des cannettes mais aussi dans les canalisation d'eau, les cuves alimentaires et vinicoles, les tickets de caisse et certains composites dentaires... Les phtalates, dans les articles en PVC souples : câbles électriques, revêtements de sol et muraux, mobilier, gadgets, mais aussi dans les produits cosmétiques et certains parfums de grandes maisons très au courant mais qui ne veulent pas en changer la composition. « mais on les retrouve aussi dans l'inacceptable : les médicaments sous forme de gélules, les tuyaux des dialyses... » signale le toxicologue.

Les parabènes, conservateurs très répandus, dans les cosmétiques ; les perfluorés (PFC) dans les revêtements anti tâches et hydrofuges des canapés, moquettes, vêtements imperméables et respirants. En alimentaire dans les emballages de fast-food, la vaisselle jetable, les revêtements anti adhésifs des ustensiles de cuisine. Les pesticides : 350 substances actives sont utilisées en Union européenne. Parmi elles, 40 sont des PE. « Les chercheurs estiment que notre assiette nous expose en moyenne à une vingtaine de ces pesticides quotidiennement et l'eau du robinet est de qualité, du point de vue bactériologique, c'est vrai, mais du point de vue chimique pas du tout... Il y a des nitrates qui sont des PE mais on ne le dit pas ! » alerte le président du RES.

Longtemps on a pensé : « c'est la dose qui fait le poison » mais ce principe n'est pas valable pour les PE. Ils peuvent être actifs aux faibles doses auxquelles nous sommes exposés via l'environnement et les aliments. La période de l'exposition de l'individu est bien plus importante car la régulation hormonale joue un rôle crucial dans le développement. Les impacts sur le fœtus, le nourrisson ou l'enfant peuvent s'avérer irréversibles, même exposés quelques heures ! Il y a un effet différé : les femmes peuvent déclencher un cancer du sein des années après avoir été exposées à un PE ; transgénérationnel : on retrouve des troubles du comportement et de la reproduction jusque dans la 4^{ème} génération de souris dont la première avait été exposée au BPA ; et enfin, un effet cocktail : des PE présents dans le corps à des doses inoffensives pris séparément, peuvent vite devenir très toxiques lorsqu'ils sont mélangés. « Imaginez une femme parfumée au Chanel 5 qui fait cuire au micro-onde un plat en polycarbonate ou recouvert d'un film plastique dans une cuisine dont le sol serait en lino et chauffé... » Puberté précoce, endométriose, troubles du cycle, de la ménopause et du comportement sexuel... Hypothyroïdie, hyperactivité et déficit de l'attention, baisse du QI d'où le documentaire : « demain tous crétins » qui prouve le danger des PE sur les cerveaux des bébés, la menace est mondiale. « C'est le défi du siècle de lutter contre les PE

et il faut une mobilisation citoyenne. Nous ne sommes pas condamnés à subir ! Nous avons lancé une campagne : "Je peux choisir je peux agir". Mais par où on commence ? » Par les phtalates ! Contamination des femmes enceintes qui ont des cancers du sein de plus en plus jeunes, des enfants chez lesquels l'asthme a explosé prenant la première place des maladies chez les 5 à 9 ans, en Europe... Il faut former les professionnels de santé, qu'ils informent les mères et les futures mamans... On a prélevé les cheveux de trente élus à Paris. Je connais le dosage de phtalates d'Anne Hidalgo ! Ce qui est intéressant c'est de voir des résultats très rapides si on agit car le corps humain sait très bien s'en débarrasser ! Chacun doit être informé pour être en capacité d'agir en prenant des mesures simples mais efficaces. Je suis scientifique mais je veux communiquer ! s'exclame le chimiste toxicologue, auteur de nombreux ouvrages.

En moins de cent ans, la production de produits chimiques de synthèse est passée de 1 à 400 millions de tonnes par an ! La recherche scientifique montre que les PE sont bien plus qu'une nouvelle classe de produits chimiques indésirables. Ils sont probablement l'une des clefs d'explication de la croissance sans précédent des maladies chroniques modernes. Le RES souhaite obtenir l'interdiction du BPA dans le secteur alimentaire et les phtalates dans les dispositifs médicaux et les cosmétiques ;

interdire à terme tous les PE par une réglementation générale et ramener à zéro l'exposition humaine et environnementale ; placer donc le principe de précaution au cœur des politiques publiques. « Il y a eu une Assemblée Générale de l'ONU le 27 septembre 2018 et la signature d'un engagement de tous les Chefs d'Etat pour 30% de mortalité prématurée en moins par rapport à ces maladies chroniques d'ici 2030 et l'arrêt de la progression de l'obésité et du diabète ! Qui en a entendu parler ? Il y a 20 millions de maladies chroniques en France, ce qui représente 60% des dépenses de santé, soit 82 milliards ! Avec une véritable explosion des cancers, du diabète, des maladies mentales... On a établi une corrélation entre les PE et le fort développement des troubles de la sphère autistique qui touchaient 1 enfant sur 5000 en 1975 mais 1 enfant sur 45 en 2015... L'introduction du nouveau mot « d'exposome » dans la loi française constitue une véritable révolution dans l'étude et la prise en charge de l'exposition environnementale des français. C'est dans l'Article 1^{er} de la loi de santé publique que vient d'adopter l'Assemblée nationale.

À Biarritz !

Cette charte d'engagement des villes et territoires sans Perturbateurs Endocriniens vise à protéger la population : restreindre puis à terme éliminer l'usage des produits phytosanitaires et biocides qui contiennent des PE ; développer la consommation d'aliments biologiques dans les collectivités, en interdisant, à

terme, l'usage de matériels pour cuisiner et chauffer comportant des PE ; favoriser l'information de la population ; des professionnels de santé ; des personnels des collectivités territoriales ; des professionnels de la petite enfance... éliminer les PE dans les contrats et les achats publics ; informer tous les ans les citoyens sur l'avancement des engagements pris. Plus de 200 villes en France s'y sont engagées et, à présent, Biarritz : « en bannissant les produits phytosanitaires dans les espaces publics ce que nous avons déjà commencé à faire ; ou bien, l'usage des produits ménagers nocifs. Nous travaillons également sur la qualité de l'air dans nos écoles et l'alimentation bio progresse dans les cantines. Ceci n'est qu'une première étape. Nous avons un rôle à jouer en tant qu'élus locaux et le maire, une responsabilité en terme d'hygiène et de santé publique. Beaucoup d'entreprises évoluent sur des produits sans PE, nombre d'associations locales sont soucieuses aussi de protéger la vie marine. C'est une première étape autour de la sensibilisation et les services de la mairie sont en train d'établir un état des lieux sur tout ce que l'on fait déjà pour limiter l'exposition aux Perturbateurs Endocriniens et tout ce que l'on doit mettre en place pour être le plus vertueux possible, tendre au maximum vers l'objectif d'une Ville sans PE et, à notre petit niveau, contribuer à ce combat » déclare Guillaume Barucq, adjoint à l'environnement et au bien être.

ARIÉ ELMALEH
BARBARA SCHULZ
AUDREY SCHEBAT
la Perruche
GARE DU MIDI - BIARRITZ
SAMEDI 22 DÉCEMBRE 20H30
Billets en vente à l'Office de Tourisme de Biarritz
05 59 22 44 66 - www.tourisme.biarritz.fr
et dans les points de vente habituels (MAG, Carrefour, Lidl, etc...)
www.entractes-organisations.com
ENTRACTES
CH. BARET